

CONCOURS DE TECHNICIEN 2022

3^{ème} VOIE

**SPÉCIALITÉ « INGÉNIERIE, INFORMATIQUE,
SYSTÈMES D'INFORMATION »**

ÉPREUVE DE RAPPORT

NOTE OBTENUE : 12.25 / 20

À l'attention du directeur des systèmes d'information

Science-fiction hier, réalité aujourd'hui, l'intelligence artificielle est désormais omniprésente autour de nous. Bien que discrète et naissante, les applications liées à cette intelligence artificielle vont en grandissant. Il est alors utile de s'interroger sur ce que cette nouvelle technologie recèle comme opportunités pour améliorer la gestion administrative dans les collectivités et de voir quel peut-être son rôle facilitateur en termes de proximité, de compréhension et de réponses des usagers. Afin de répondre à cette question, voyons tout d'abord ce qu'est l'intelligence Artificielle aujourd'hui et ce dont elle a besoin pour exister. Puis, quels sont les points de vigilance dans la mise en place d'un projet impliquant l'intelligence artificielle et son intérêt applicatif concret.

1. Caractéristiques de l'intelligence artificielle

a) Pourquoi parler d'intelligence artificielle ?

On parle d'intelligence artificielle afin de mettre en avant la similitude entre celle-ci et l'intelligence humaine. Il ne s'agit pas là d'effectuer une comparaison mais de mettre en évidence les travaux que pourra effectuer une machine en utilisant des aptitudes reconnues comme étant habituellement humaines. Il s'agira alors pour la machine de qualifier, d'apprécier et même d'agir en lieu et place d'un être humain en utilisant des algorithmes, des comparaisons et des calculs sur des jeux de données.

b) Quels besoins pour faire fonctionner celle-ci ?

Tout comme l'intelligence humaine, l'intelligence artificielle a besoin d'être « nourrie » pour ne pas s'étioler.

De fait, l'intelligence étant entendue comme une somme de calcul, il sera nécessaire d'avoir une infrastructure technologique qui soit en mesure de faire fonctionner celle-ci. De la même manière, cette intelligence établie sa « réflexion » sur des données.

Celle-ci doivent donc être disponibles, en nombre suffisant et de bonnes qualités. La présence des données hétérogènes rendra les traitements plus laborieux, voire impossibles. Par la suite, et afin d'obtenir un effet d'auto-apprentissage, il conviendra de continuer à fournir de la donnée de qualité à cette intelligence.

2. Points de vigilance, enjeux et perspectives

a) Points à considérer

On l'a vu plus haut, l'importance de la donnée est capitale dans la mise en œuvre d'un outil utilisant l'intelligence artificielle, tant au niveau de sa quantité que de sa qualité. Mais il faut aussi considérer la donnée sous sa facette légale, car il n'est pas question de collecter en tous sens, toutes les données captables. Au contraire, il convient de définir correctement ce qu'il sera nécessaire de collecter au regard du traitement à opérer pour le résultat attendu. De plus, le fait d'avoir bien défini le cadre des données collectées et leur utilisation permettra de lever d'autres freins. Par exemple, il permettra de lutter contre l'effet « boîte noire », impliquant qu'on ne sait pas réellement comment le résultat est obtenu après injection des données. Il convient d'en maîtriser le traitement.

Il faudra également veiller à la pertinence de la solution apportée par l'intelligence artificielle au regard de la problématique à traiter. En effet, ces technologies étant novatrices, elles revêtent un coût technique impliquant qu'on sache exactement ce que l'on veut obtenir.

Enfin, une vigilance particulière doit être mise en place au regard des questions éthiques que peuvent soulever ces nouvelles technologies et ainsi éviter de susciter des craintes et une non adhésion des usagers ou des agents. Ce point est important, car l'adhésion de ces derniers est un enjeu majeur.

b) Enjeux et perspectives de l'intelligence artificielle.

Les enjeux et les applications de l'intelligence artificielle sont multiples et leurs champs très vastes. Il n'est pas saugrenu de dire que cette technologie n'en est qu'à ses débuts. Les usages actuels se concentrent sur les relations avec les usagers via des « chabots », ou encore la prédictive dans le domaine des transports, la surveillance dans le domaine du droit des sols... Ce sont des usages pour lesquels la machine va se suppléer à l'humain dans des tâches qui sont soit répétitives, soit chronophages.

Ainsi, l'agent aura du temps dégagé pour des tâches à plus forte valeur ajoutée, ou plus complexe et nécessitant une réelle expertise. On le constate, les enjeux sont comme dans le

domaine privé, principalement en terme et d'optimisation des processus, sur des tâches connues. Les véritables enjeux seront dès lors de réussir- à utiliser ce nouvel outil pour inventer de nouveaux usages, répondre à de nouveaux besoins, envisager de nouvelles situations au service des usagers.

Bien que présente depuis un moment dans nos vies, l'intelligence artificielle reste cantonnée à un usage restreint de facilitatrice. Elle va permettre de compiler un nombre important de données, voir ce qui est invisible à l'œil humain. En cela, elle est une béquille à la prise de décision éclairée, alors qu'elle peut d'ores et déjà faire bien plus. Néanmoins, pour faire plus, il faudra plus de maturité dans la gestion des données au sein des organismes et s'assurer d'une adhésion effective de la population à qui elle s'adresse.